

Papier En Tête de l'Etablissement

Désignation prud'homale

CANDIDATURE D'UN SALARIE AVEC DELEGATION D'AUTORITE D'EMPLOYEUR DANS LE COLLEGE EMPLOYEUR

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Président.e de la structure (dénomination sociale) :

Adresse :

Atteste avoir accordé à Monsieur / Madame :

Nom : Prénom :

Fonction au sein de l'entreprise :

Cadre dont je suis l'employeur, une « délégation particulière d'autorité » lui permettant d'être assimilé à un employeur et de présenter sa candidature au sein du collège « employeur » d'un Conseil de Prud'hommes.

Je suis informé(e) du fait que cette candidature lui procure le statut de « salarié protégé » (art. L 2411-1 du code du travail (point n°17)) et que cette protection, qui conditionne tout licenciement à l'autorisation préalable de l'inspecteur du travail, prend effet au jour du dépôt de la liste (art. L 2411-22 du code du travail) et :

- se termine 3 mois après la publication de ladite liste en cas de non désignation ;
- est effective pendant toute la durée du mandat (4 ans) et se termine 6 mois après la fin du mandat, quelle qu'en soit la cause (échéance du mandat ou démission), en cas de désignation.

Date et signature

Document signé de l'employeur à joindre impérativement au dossier de candidature d'un salarié avec délégation d'autorité d'employeur.